



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Centre-
Val de Loire

Affaire suivie par :
Jocelyne VILPOUX
02 38 78 85 62

jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr

Références : 22/JV/DS/2551

**Direction régionale
des affaires culturelles**

La Préfète de région

à

Direction Départementale des Territoires du Loiret
SEEF - Pôle gestion et protection des milieux aquatiques

131 Faubourg Bannier

45042 ORLEANS CEDEX 1

À l'attention de M. Thomas CARRIERE,

ORLEANS, le 25/10/2022

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : GUILLY, JARGEAU, SAINT-DENIS-EN-VAL, SIGLOY (LOIRET), Digue val d'Orléans -
secteurs Saint-Denis-en-Val, Jargeau, Guilly et Sigloy
IA0451732200004
Votre courrier du 17 octobre 2022
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 18 octobre 2022.

Les travaux projetés de renforcement de la digue n'affectent que la partie supérieure, la plus récente de la structure au niveau de Sigloy, Guilly et Saint-Denis-en-Val. La réhabilitation du déversoir de Jargeau consiste en l'abaissement du fusible (banquette enherbée d'1,50 m de haut).

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie

Christian VERJUX



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service régional de l'archéologie Centre-
Val de Loire

Système d'endiguement du Val d'Orléans

Affaire suivie par :
Jocelyne VILPOUX
02 38 78 85 62

Rue des Sablons

jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr

45150 JARGEAU

Références : 22/JV/DS/2551

ORLEANS, le 25/10/2022

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : GUILLY, JARGEAU, SAINT-DENIS-EN-VAL, SIGLOY (LOIRET), Digue val d'Orléans -
secteurs Saint-Denis-en-Val, Jargeau, Guilly et Sigloy
IA0451732200004
Livre V du Code du patrimoine

Madame, Monsieur,

La Direction Départementale des Territoires du Loiret m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 18 octobre 2022.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Les travaux projetés de renforcement de la digue n'affectent que la partie supérieure, la plus récente de la structure au niveau de Sigloy, Guilly et Saint-Denis-en-Val. La réhabilitation du déversoir de Jargeau consiste en l'abaissement du fusible (banquette enherbée d'1,50 m de haut).

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Christian VERJUX